



Section locale **FO-DGFIP 62**

DDFiP du Pas-de-Calais
5 rue du Docteur Brassart – 62000 ARRAS

☎ 06 04 40 51 41

@ fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Oser ensemble pour ne pas se résigner seul. » Léon Jouhaux

CTL du 17 juillet 2020 DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Il ne faut pas confondre vitesse et précipitation ! Ce n'est pas parce que nos rencontres régulières ont connu un temps d'arrêt avec la crise sanitaire, qui n'est malheureusement pas encore derrière nous, qu'il nous faut nous voir à un rythme effréné. Beaucoup trop de points à l'ordre du jour sur des sujets complexes, techniques, et bien loin d'être anodins. Nous allons frôler l'overdose !

Sachez qu'à Bercy, les instances sont déjà arrêtées depuis plusieurs jours pour respecter la pause estivale.

La période de confinement aurait pu être propice à la réflexion mais votre projet est malheureusement resté le même sans tirer profit de l'expérience que nous avons collectivement vécue. Comment envisageriez-vous d'articuler le NRP et une éventuelle nouvelle crise sanitaire ?

Comment garantir la continuité de l'activité en respectant les gestes barrières quand les sites sont pleins comme des œufs ?

Autre sujet, autre question...

Diffusion des mouvements de mutation des agents et contrôleurs le 16 juillet au mépris de la parole donnée d'un mouvement devant paraître au plus tard le 10 juillet !

Un mouvement des inspecteurs qui laisse apparaître des irrégularités et qui plonge dans l'insécurité tous les agents qui souhaiteraient participer à un mouvement de mutations. D'un poste fixe, certains se retrouvent sur une situation précaire qui offre au directeur toute latitude pour les déplacer à sa guise. Le département est grand, force est de constater que les CAP locales avaient leur entière utilité.

Autre sujet, autre question...

Les heureux bénéficiaires de la prime Covid 19 ont reçu un mail des déjà anciens ministres Darmanin et Dussopt les informant du montant qu'ils allaient percevoir à la fin du mois (330 euros ou 1000 euros).



Désormais, les agents l'auront bien compris, celles et ceux qui n'ont pas reçu de mail, ne toucheront pas la prime alors même qu'ils se sont également fortement mobilisés pendant cette période de crise exceptionnelle.

FO-DGFiP 62 s'oppose à l'attribution de cette prime complètement arbitraire qui, sans surprise, crée déjà forcément des tensions et des divisions au sein des services.

Seuls 392 agents du département vont bénéficier de cette prime alors qu'en plein cœur de la crise sanitaire, plus de 50 % des agents étaient mobilisés qu'ils soient en présentiel ou en télétravail.

L'opacité reste le mot clé de l'attribution de cette prime car hormis le nombre de bénéficiaires par grade qui est connu, la distribution par service reste la grande inconnue et la transposition en pourcentage révèle le fossé entre les catégories.

On n'est jamais mieux servi que par soi-même !

Les riches, c'est fait pour être très riche et les pauvres très pauvre !

Les ordonnances congés avaient déjà suscité l'émoi et les tensions, rien n'est décidément fait pour apporter apaisement et sérénité.

*Même si il pleut, l'été sera chaud, dans les S.I.P., dans les trésos
De la Côte d'Opale jusqu'à Trescault
L'été sera chaud, l'été sera chaud,
Où vais-je aller, avec le NRP ?
Dans quel service je vais tomber ?
Aucune idée, personne ne sait
Rupture conventionnelle, retraites réformées
Un deuxième round à la rentrée.
L'été sera chaud, l'été sera chaud...*



FO-DGFiP exige le retrait du projet de Nouveau Réseau de Proximité (NRP), l'abandon de la réforme des retraites et reste attachée à un dialogue social constructif et de qualité au bénéfice de tous les agents.

Les élus **F.O.-DGFiP** :

**Jacques REGNIER, Laurence DIDAUX, Justine KORKUT, Michaël MILLOT
Valérie CADET, Gautier LEDOUX, Coralie VINCENT, Nicolas WANIN**

experte : **Christine COLLIER-LEFRANC**